

# La terreur des ATERs futurs



**O  
U  
R  
S**

**Système D**  
c/o Université de Paris I  
Département de Science politique  
17, rue de la Sorbonne  
75 231 Paris Cedex 05

**Directeur de la publication :**

Philippe JUHEM

**Rédacteur en chef :**

Benoît VERRIER

**Comité de rédaction :**

Françoise de BARROS

Joël FICET

Gérald GALLET

Camille GOIRAND

Valérie LAFONT

Marine de LASSALLE

Christophe Le DIGOL

Sylvie OLLITRAUT

**D**ans ce numéro de SD spécial recrutements, nous vous apportons un petit témoignage après notre plongée dans l'aterrante procédure de recrutement des Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche. Devenir ATER, les thésards en fin de course, en rêveraient presque ! C'est en effet un bon moyen de survivre avant d'en avoir fini avec sa thèse ou en attendant un éventuel recrutement (celui-là il nous fait carrément planer), tout en ayant le sentiment agréable de se rendre vraiment utile en effectuant un vrai travail. Nous te proposons donc quelques informations pour t'aider à rester éveillé et actif.

**Prépare ton bas de laine dès aujourd'hui**

La procédure de recrutement des ATERs a un petit côté très administratif, mais n'est absolument pas centralisée, donc il va falloir dès le mois d'avril, que tu décroches ton téléphone pour demander aux rectorats des académies que tu vises « comment et quand ça se passe chez vous ? », on te répondra en général, qu'il faut demander le dossier par courrier en joignant une enveloppe timbrée. Ensuite quand tu auras découvert qu'aucun dossier n'est identique (même la couleur change, de l'orange au bleuté, ça met l'ambiance...) et que pour chaque académie il faut en remplir autant d'exemplaires que de sections CNU demandées (vu la faible implantation de la science politique et son association institutionnelle fréquente avec le droit public ou même la sociologie, selon l'orientation de tes travaux, il est recommandé de postuler dans plusieurs sections 02-04, voire 02-03-04 ou même 04-19-71, sinon histoire, langue, etc.) au sein de chaque établissement, tu t'armeras d'un crayon et de patience pour rassembler les divers documents demandés et les photocopier en masse, pour supplier l'employé de mairie de te faire des fiches d'état civil en grande quantité, pour demander à ton directeur de thèse de rester disponible pour les attestations, à la secrétaire de ta fac de préparer son poignet pour les tampons, pour remplir tes dossiers à la main, rédiger avec le même instrument des lettres de motivation si t'y crois encore, et pour finalement patienter à la poste pour l'envoi des dossiers en temps et en heure (les délais changent d'un rectorat à un autre, la prudence est donc requise si l'on veut faire l'économie du

Chronopost). Aussi, pour les seuls frais postaux et de photocopie des pièces constitutives du dossier (le dossier lui-même, l'attestation du directeur de thèse, le CV, une pièce d'identité, un certificat de scolarité, une photocopie du diplôme), qui varient selon les rectorats sinon selon les établissements<sup>2</sup>, il faut prévoir un budget de 500 à plus de 2 000 francs, en fonction de la stratégie retenue : soit pour trois sections, une candidature régionale (10 rectorats, 15 établissements, 40 dossiers), une candidature large mais sélective (25 rectorats, 40 établissements, 75 dossiers), ou une candidature nationale (55 établissements, 165 dossiers).

**Ouvre un compte « épargne-temps » laisse toi pousser les ongles ou achète des clopes selon tes goûts**

Après tout ça t'as plus qu'à attendre. Après les « accusés-réception » viendront les réponses négatives plus ou moins chargées de scrupules : MEP de Lille te renverra ton dossier sans aucun commentaire et quand tu appelleras le service concerné parce que tu croiras une erreur (du style j'ai oublié une pièce on te répondra avec véhémence que t'n'as pas été retenu, qu'on a oublié d'écrire les lettres de refus, et que c'est déjà bien qu'on te renvoie ton dossier (chouette, une relique) ! Si t'es recallé Poitiers ou à Assas, ce sera plus sympa, c'est pas que ton dossier était mauvais mais vu le nombre de candidats (111 à Assas et 77 à Poitiers), le nombre de postes (10 à Assas et 8 à Poitiers) et le renouvellement, t'avais pas vraiment de chances. Si tu as la chance d'être retenu pour quelques auditions (ce que tous les établissements ne pratiquent pas), risques d'être prévenu deux ou trois jours avant, il faut donc repousser tout « départ en vacances / sur le terrain » à la fin juillet et prévoir des frais supplémentaires et des attentes (de 2h à Paris I à 8h Villetaneuse, selon que l'établissement te le permette ou non la courtoisie d'échelonner les auditions des dix à vingt candidats présélectionnés), ne pas se formaliser si des auditions ont lieu en même temps (se contenter de choisir). Si ça marche pas n'oublie pas que de nouveaux recrutements peuvent avoir lieu en septembre (du fait notamment de l'affectation de reliquats aux postes d'ATER), et tâche donc de rester frais et dispos tout l'été pour toute convocation éclair.

candidats  
ait grève.  
eroger à  
oyer les  
mandé.  
is de ces  
s presque  
la réunion  
ours après  
mission de  
même jour  
effet, il n'y  
entre les  
Certaines  
ar aucune  
le 31 mai  
t été à de  
Mulhouse,  
4 juin ;  
7 juin, Lille  
e à cela le  
qui s'est  
les 7. et 8  
in nombre  
obligés de  
auditions,  
e sacrifice  
énurie des

rs

(Paris I), Eric  
II), François  
is I), Sylvie  
nes), Olivier  
I), Jérôme  
de Paris),  
aini (Aix-en-

umant  
uy  
ault  
Traïni  
lufoix

### Nettoie tes lunettes et prépare ton périscope

Les procédures gérées par les établissements souffrent d'opacité. Déjà très peu de postes sont publiés (les demi postes ne le sont pas en général), et si tu veux éviter la candidature nationale, bon courage. L'information est très difficile à obtenir, non pas tant que les personnes que l'on parvient à contacter soient hostiles ou peu courtoises (c'est rarement le cas), mais parce que le repérage de la personne compétente exige un véritable entêtement, parce qu'il est malaisé de connaître les dates auxquelles se réunissent les commissions de spécialistes et quasi impossible de connaître les profils demandés (parce que les postes sont rarement profilés; ils s'adaptent au candidat pressenti). Il n'est pas davantage possible de connaître les critères de recrutement. A priori, lorsque le recrutement se fait sur dossier, il faut avoir un très bon dossier (selon les critères des spécialistes: thèse, origine institutionnelle, publications, expérience de l'enseignement), être connu des spécialistes et être un candidat local ou localisé (qui a intelligemment pris des contacts dans une fac qui n'était pas la sienne). Il n'est pas impossible que le candidat soit présélectionné ou recruté sur une base autre que ses compétences en science politique: formation juridique poussée, parcours d'excellence (grandes écoles qui compensent le handicap « politiste » dans une commission de publicistes comme à Paris II), objet identifiable par des spécialistes d'autres disciplines (historiens, sociologues, juristes, etc.). Il faut donc cumuler un profil généraliste en science politique (vu la diversité des enseignements qui peuvent être confiés à un ATER) et une autre compétence. Lorsque le recrutement a lieu après audition, si toutefois ces auditions ne fonctionnent pas comme de simples

procédures de légitimation du recrutement d'un candidat coopté, deux points sont essentiels: la capacité à présenter ses travaux en quelques minutes (et à répondre de manière claire et intelligente à des questions qui ne le sont pas toujours et semblent parfois n'avoir aucun rapport avec ta candidature) et le rituel de présentation de soi (ni trop effacé / terrifié, ni trop à l'aise, déferent sans être obséquieux). Mais faire une audition, ça vaut le coup, t'en apprends plein (si besoin était) sur la violence symbolique, les rituels universitaires et les effets de la variable « sexe »: déstabilisation par le nombre, l'attitude; la théâtralité du lieu (jeux de lumière, sonorité défaillante), la mise en scène de l'espace, genre tribunal et rituel de prise de parole. Il se peut parfois que tu sois convoqué à une audition et que la veille celle-ci soit annulée parce que « le quorum de la commission de spécialistes ne peut être atteint » (ça c'est Paris V), contrairement à tes attentes cette audition ne sera pas reportée et si tu veux des infos sur le recrutement, t'as qu'à écrire au président de la fac.

Si tu es allocataire-moniteur, réjouis toi car aujourd'hui encore la chance te sourit un peu plus qu'aux autres: le CIES te réserve des postes en cas d'échec de tes candidatures. T'as qu'à te mettre d'accord avec le président d'une fac (il te fait une belle lettre disant qu'il est d'accord pour t'accueillir si t'es nommé chez lui), tu fais une petite baïouille au président du CIES avant le 15 juillet, et t'augmente tes chances de 600%. Evidemment, faut être bien avec le président d'une fac, c'est pas donné à tout le monde, même quand on est allocataire-moniteur...

#### Le cru 99: bilan provisoire des recrutements

A Toulouse, les trois candidats parisiens auditionnés pour le 1/2 poste ont eu l'avantage sur les deux locaux de n'être pas pris dans les géguerres locales, un parisien (iep) délocalisé a été recruté. A

Bordeaux IV, le recrutement n'est officiellement pas fait, mais on nous répond déjà au téléphone, que le poste est pourvu localement, à l'iep de Bordeaux il y aurait 2 postes et 1/2 en 04, à Grenoble un poste. Notons que cette année, énormément de postes ont été ouverts en droit public (02): 11 à Assas (un seul politiste recruté), 12 à Toulouse, pas mal également à Bordeaux. A Rennes en science politique il y a eu en tout 2 postes et 1/2 (Rennes I, II et Iep), à Lille 2 postes (Iep et Lille II). A Paris I, une douzaine de candidats ont été entendus pour 5 1/2 postes fléchés relations internationales, droit constitutionnel et sociologie politique. Ca va, pas encore tombé de ton nuage? Tu rêves toujours d'égalité? Alors, prépare toi à recommencer l'année prochaine, pour un recrutement ou un renouvellement, c'est un bon entraînement pour décrocher la cerise de ton parcours, un poste MDC!

1. Ben oui, pour certains, la thèse n'a rien de professionnalisant, elle n'est même pas une « formation qualifiante », cf. les débats à l'IEP de Paris sur la Charte des thèses.

2. Ainsi, l'IEP de Grenoble demande une copie des travaux, et notamment de toutes les parties rédigées de la thèse.

### Dernière minute

L'ANCMSP sera reçu courant septembre par Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur. Nous entendons notamment aborder au cours de cette rencontre, les ratés de la dernière procédure de recrutement.

## SYSTEME D

Association Nationale des Candidats aux Métiers de la Science Politique  
Paris I - UFR 11, 17 rue de la Sorbonne, 75231 Paris Cedex 05.

[anacmsp@yahoo.com](mailto:anacmsp@yahoo.com)

Adhésions: Doctorants et docteurs sans poste: 60 francs

Allocataires et ATER: 120 francs

Titulaires: 240 francs